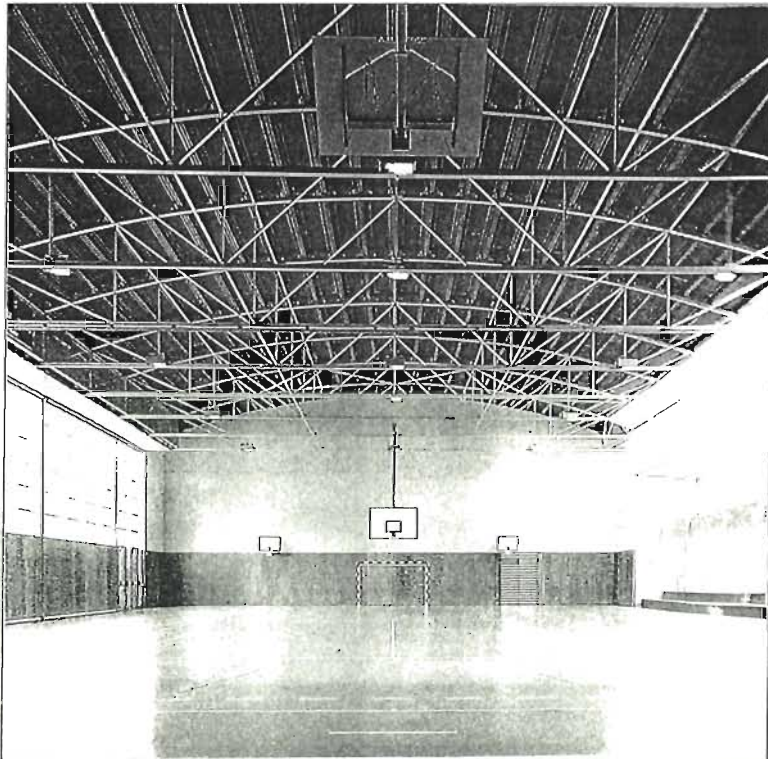


**COMMUNE DE  
RUMILLY - EN - CAMBRESIS**  
**Canton de Marcoing**



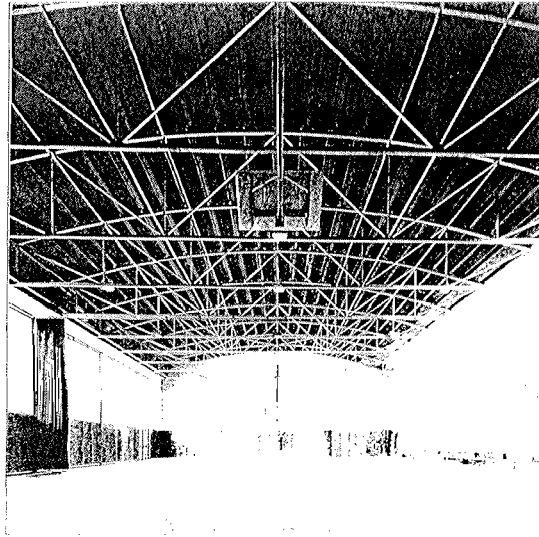
**Construction  
d'une salle de sport**

---

Février 1995

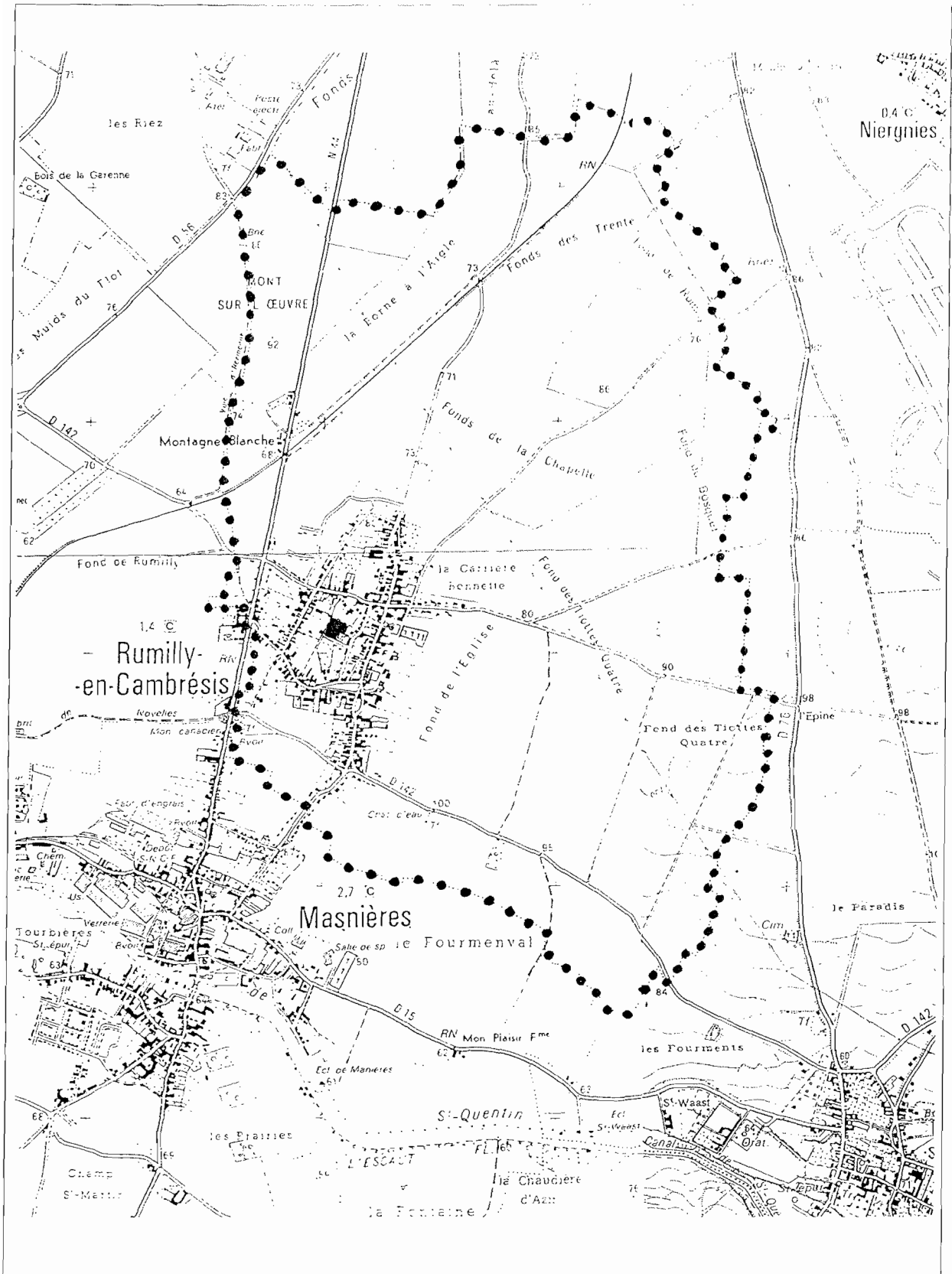
---

# SOMMAIRE



<b>Le territoire communal</b>	<b>2</b>
<b>Préambule</b>	<b>3</b>
<b>Une salle d'évolutions sportives</b>	
Plan	4
Programme et coût	5
<b>Un tennis couvert</b>	
Plan	6
Programme et coût	7
<b>Une salle pour compétitions</b>	
Plan	8
Programme et coût	9

# Territoire communal



---

# Préambule

---

## Le terrain

Le terrain requis pour la construction de la salle de sport est

- proche des écoles,
- accessible de la rue Jean Baptiste Lebas et de la ruelle de La Motte.

L'accessibilité par la rue J.B. Lebas nécessite d'amputer la cour de l'école maternelle d'une bande de terrain, permettant aux personnes extérieures d'accéder à la salle en dehors des heures scolaires (propositions 1 et 2)

Cet empiètement sur la cour de l'école est surtout dû au fait que la ruelle de La Motte ne peut supporter un trafic de véhicules du fait de son gabarit réduit.

## Le programme

- la salle,
- les sanitaires,
- les douches,
- les vestiaires,
- les locaux de rangement du matériel.

La salle de sport projetée doit être ouverte sur l'école ainsi qu'être accessible aux habitants et aux clubs sportifs (ou autres) en dehors des heures d'école.

Trois propositions sont avancées :

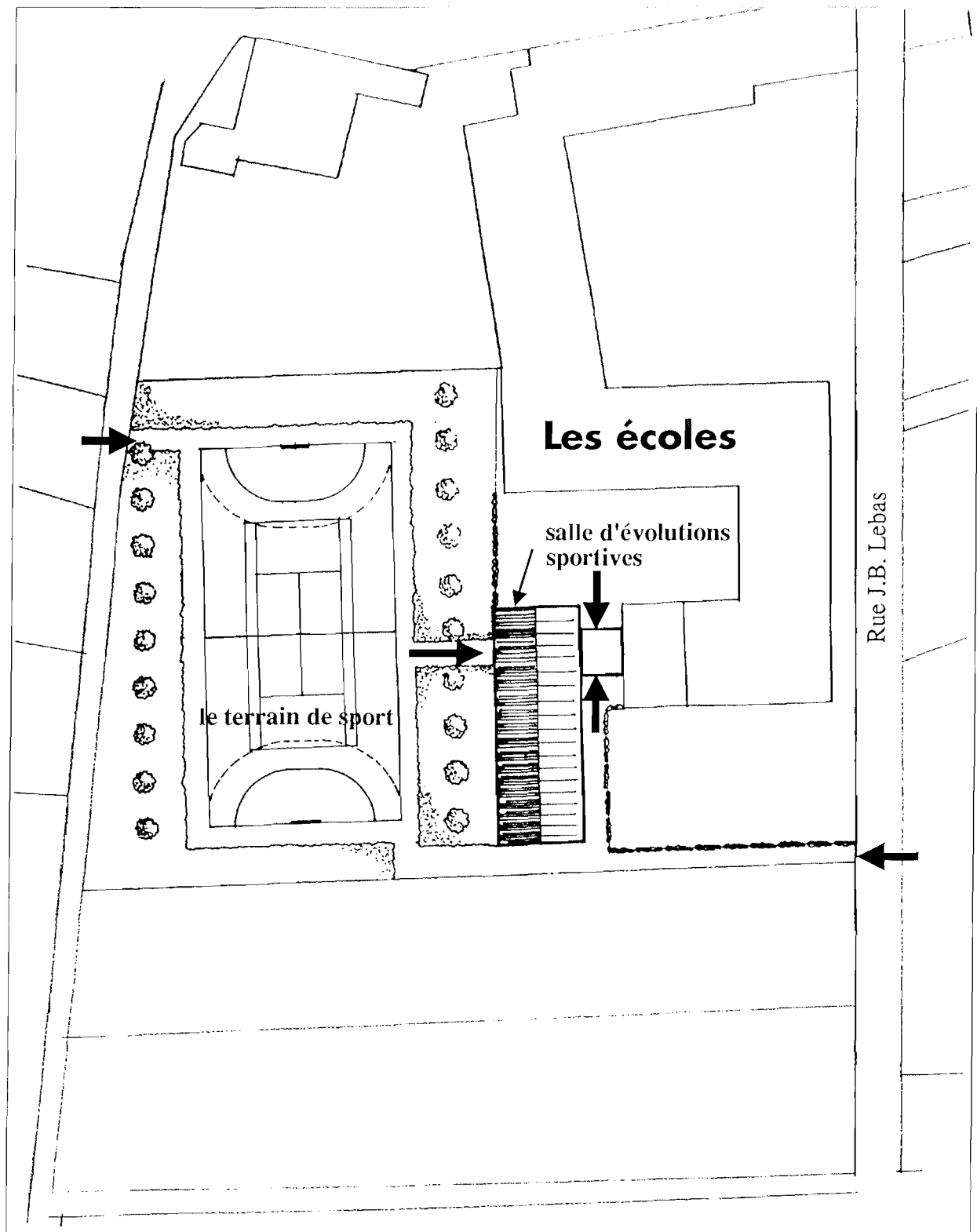
1/ une salle d'évolution sportive à usage de l'école de 200 m<sup>2</sup> complétée par un terrain d'évolutions extérieur, les deux ouverts aux personnes extérieures à l'école,

2/ un tennis couvert de 900 m<sup>2</sup> complété par un terrain d'évolutions extérieur, les deux ouverts aux personnes extérieures à l'école,

3/ une salle pour compétitions sportives de 1100 m<sup>2</sup> permettant l'organisation de matchs officiels (hand-ball, basket, volley-ball) et pouvant par conséquent accueillir des spectateurs.

Pour la première proposition l'équipement est à la taille de l'école, pour la troisième proposition il s'agit d'un équipement d'importance à l'échelle de la commune.

# Une salle d'évolutions sportives



# Une salle d'évolutions sportives

## Le programme

Le bâtiment se compose :

- de la salle proprement dite 120 m<sup>2</sup>
- du hall d'entrée
- d'un local de rangement pour le matériel de l'école
- d'un local de rangement pour le matériel extérieur à l'école
- de 2 vestiaires avec douches
- de sanitaires (garçons, filles, handicapés)

} 80 m<sup>2</sup>

**Total des surfaces utiles : 200 m<sup>2</sup>**

La salle est accessible directement à partir de l'école pour les élèves, et deux passages sont aménagés pour les autres pratiquants par la rue J.B. Lebas et la ruelle de La Motte. Elle permet des activités de gymnastique, de danse, ... ne nécessitant qu'une faible hauteur sous plafond, environ 3,50 m.

Le terrain attenant permet quant à lui la pratique de sports collectifs tels que le handball, le basket, ou encore le tennis, qui peuvent être aussi bien scolaire que extra scolaire par les clubs de la commune ou à titre individuel par les habitants.

La juxtaposition de ces deux équipements autorise lorsque le temps le permet la pratique de deux activités sportives en parallèle.

---

### Coût estimatif de la construction :

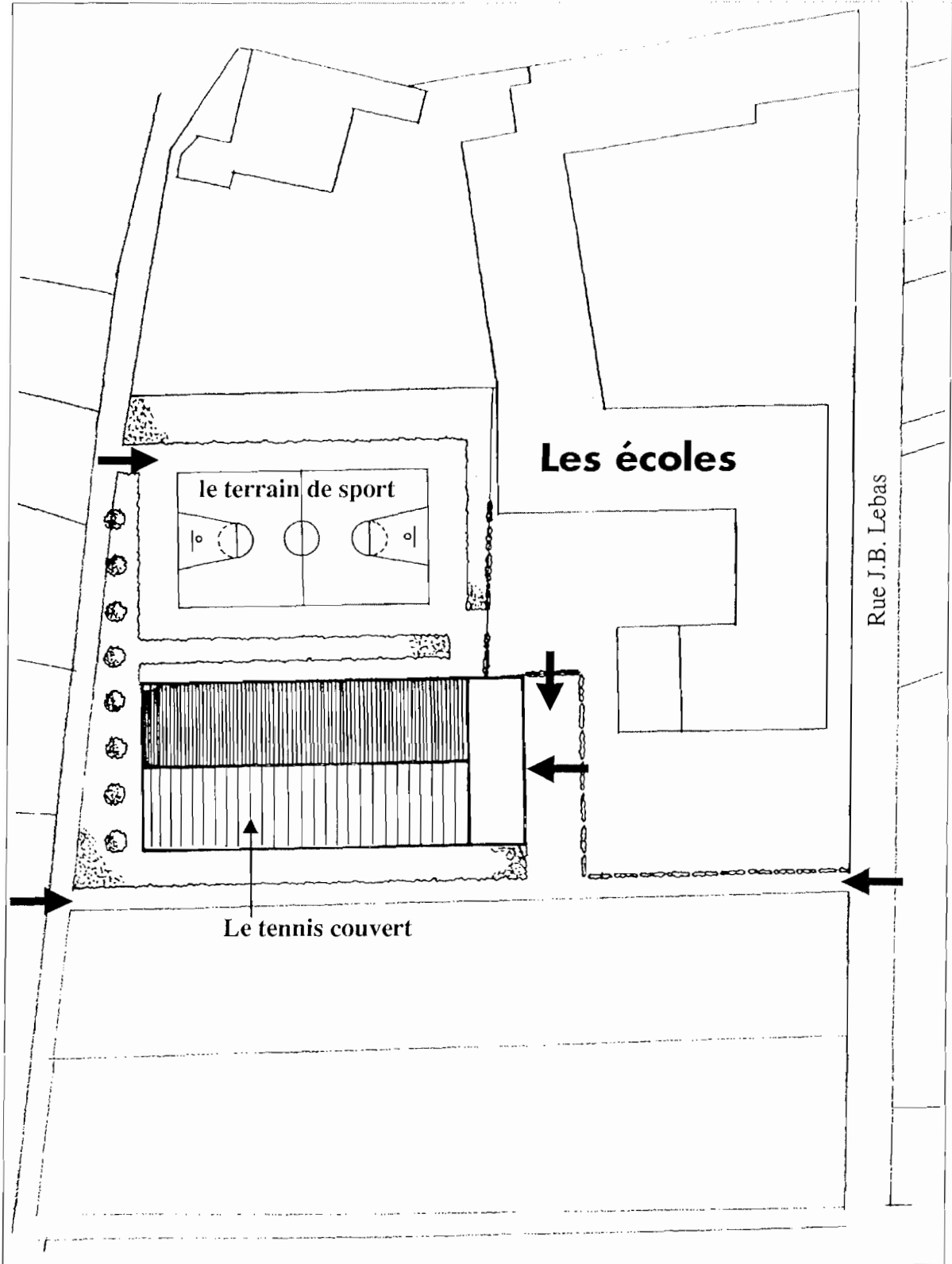
$200 \text{ m}^2 \times 3500,00 \text{ frs le m}^2 = 700\,000,00 \text{ F H.T (hors V.R.D.)}$

### Coût estimatif des espaces extérieurs :

Surface en stabilisé  
Surface en enrobé  
plantations  
pelouse

} = 200 500,00 F H.T (hors réseaux)

# Un tennis couvert



---

# Un tennis couvert

---

## Le programme

Le bâtiment se compose :

- de la salle proprement dite	800 m <sup>2</sup>
- du hall d'entrée	] 100 m <sup>2</sup>
- d'un local de rangement pour le matériel de l'école	
- d'un local de rangement pour le matériel extérieur à l'école	
- de 2 vestiaires avec douches	
- de sanitaires (garçons, filles, handicapés)	

**Total des surfaces utiles : 900 m<sup>2</sup>**

La salle est accessible directement à partir de l'école pour les élèves, et deux passages sont aménagés pour les autres pratiquants par la rue J.B. Lebas et la ruelle de La Motte. Elle permet outre la pratique du tennis celle du basket, du volley-ball, de la gymnastique. Du fait des sports pratiqués cette salle nécessite une hauteur libre sous poutre d'environ 7,00 m.

Le terrain attenant est de surface plus réduite que dans la première proposition. Il autorise lorsque le temps le permet la pratique du basket, du volley-ball ou tout autres activités de plein air.

---

### Coût estimatif de la construction :

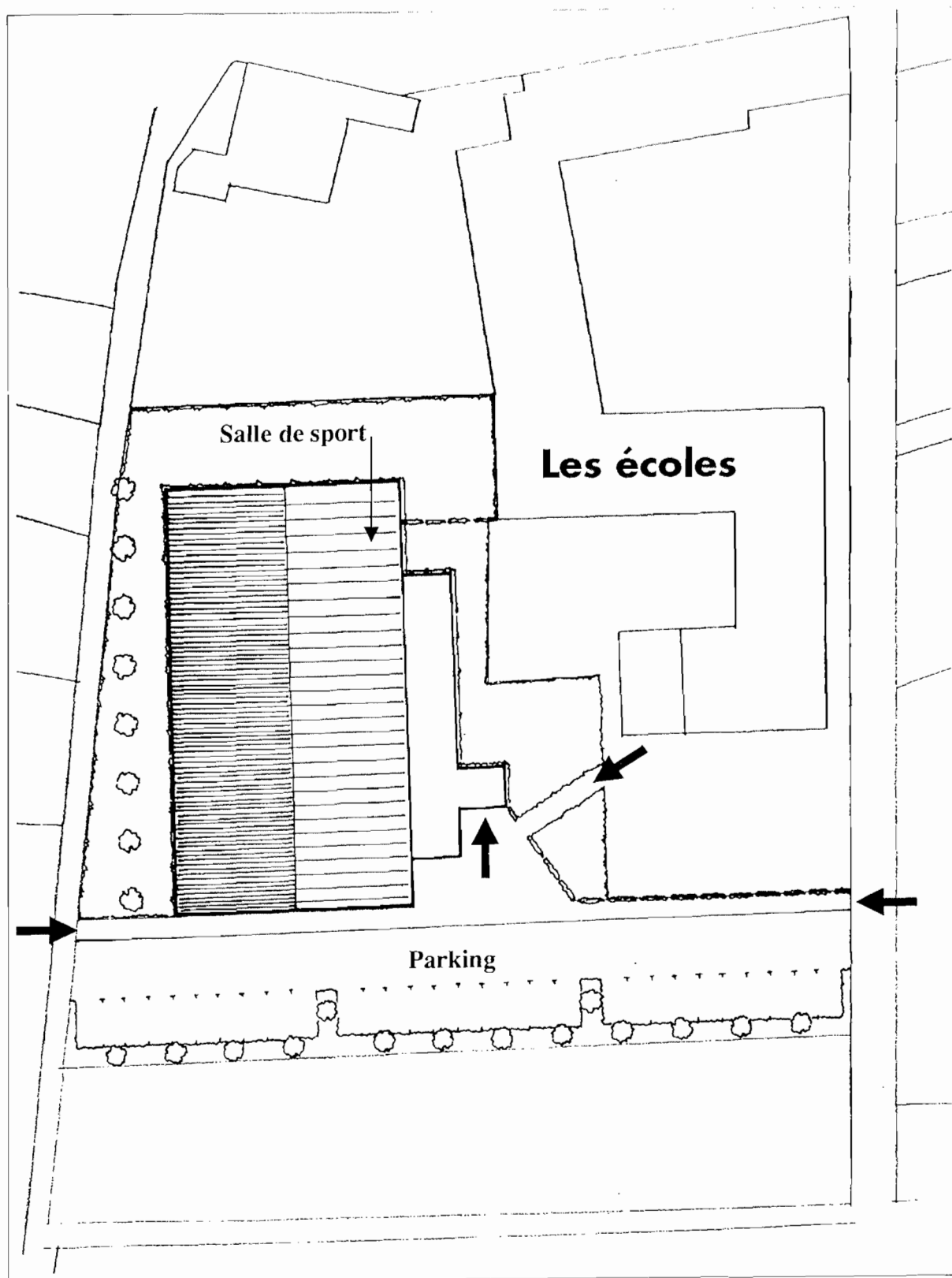
$900 \text{ m}^2 \times 4000,00 \text{ frs le m}^2 = 3\,600\,000,00 \text{ F H.T (hors V.R.D.)}$

### Coût estimatif des espaces extérieurs :

Surface en stabilisé	] = 162 500,00 F H.T (hors réseaux)
Surface en enrobé	
plantations	
pelouse	



## Une salle pour compétitions



# Une salle pour compétitions

## Le programme

Le bâtiment se compose :

- de la salle proprement dite	1000 m <sup>2</sup>
- du hall d'entrée	] 100 m <sup>2</sup>
- d'un local de rangement pour le matériel de l'école	
- d'un local de rangement pour le matériel extérieur à l'école	
- de 2 vestiaires avec douches	
- de sanitaires (garçons, filles, handicapés)	

**Total des surfaces utiles : 1100 m<sup>2</sup>**

La salle est accessible directement à partir de l'école pour les élèves, et deux passages sont aménagés pour les autres pratiquants par la rue J.B. Lebas et la ruelle de La Motte. Elle permet l'organisation de compétitions officielles de basket, de volley-ball, de handball.

L'organisation de manifestations sportives implique de prévoir des places de stationnement pour le public. Le terrain choisi ne permettant pas la création de ce parking, il serait souhaitable que la commune puisse acquérir la parcelle attenante au terrain.

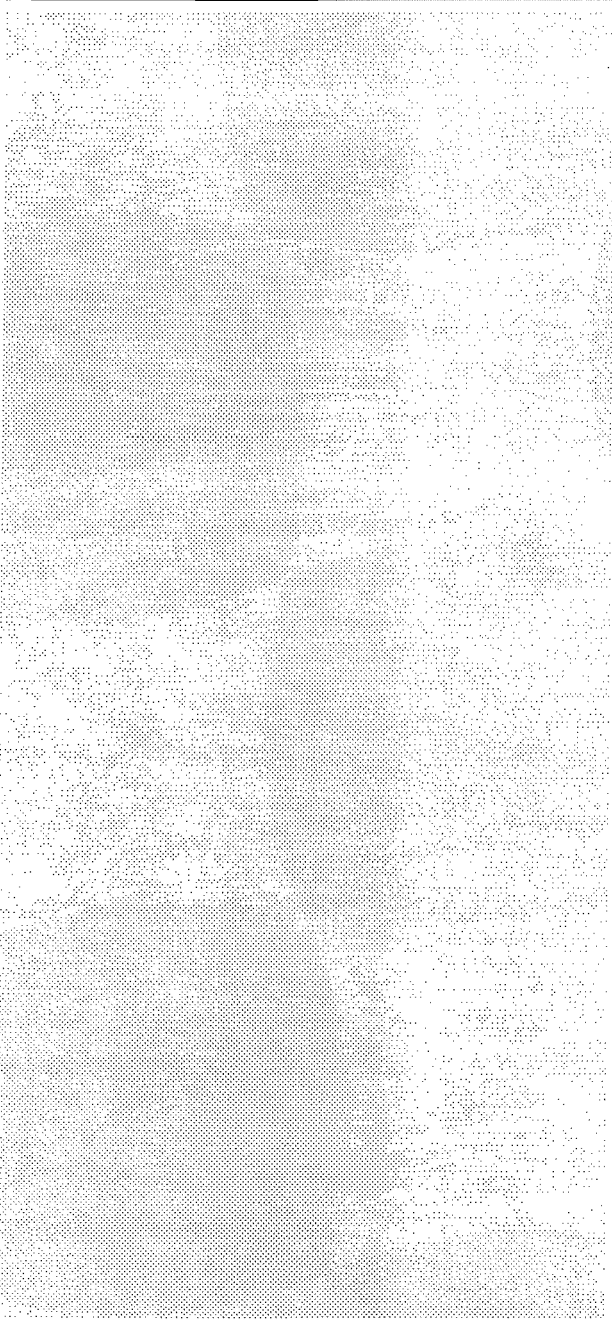
Du fait des sports pratiqués cette salle nécessite une hauteur libre sous poutre d'environ 7,00m.

## Coût estimatif de la construction :

$1100 \text{ m}^2 \times 4000,00 \text{ frs le m}^2 = 4\,400\,000,00 \text{ F H.T (hors V.R.D)}$

## Coût estimatif des espaces extérieurs :

Surface en stabilisé  
plantations  
pelouse ] = 115 100,00 F H.T (hors réseaux)



***Equipe permanente attachée au secteur :***

<b><i>Architecte</i></b>	<b><i>Fanny Frigout</i></b>
<b><i>Ecologue</i></b>	<b><i>Ahmed Rebaï</i></b>
<b><i>Paysagiste</i></b>	<b><i>Jean-Marc Lemoing</i></b>
<b><i>Assistant d'étude</i></b>	<b><i>Didier Escherich</i></b>
<b><i>Secretariat</i></b>	<b><i>Monique Dhoedt</i></b>

***Ce document a été réalisé par***

<b><i>Architecte</i></b>	<b><i>Fanny Frigout</i></b>
<b><i>Assistant d'étude</i></b>	<b><i>Didier Escherich</i></b>